



APAVE
AGENCE DE CLERMONT FERRAND
1 rue Germaine Tillion
63360 GERZAT
N° SIRET : 90386907101376

DONNEUR D'ORDRE
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel
Montpied
58 rue Montalembert
63000 CLERMONT-FERRAND
CONTACT : Monsieur Chaminade



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Ce rapport annule et remplace les éventuelles versions précédentes



Numéro d'offre : **3173248.2**
Numéro de contrat : **C26045561**
Numéro de rapport (n° de tâche) : **T260053024**
Date : **27/02/2026**

Lieu d'intervention :
A518601948
Centre Hospitalier Univesitaire
58 rue MONTALEMBERT
63003 CLERMONT-FERRAND

Destinataire rapport :
Centre Hospitalier Univesitaire
Gabriel Montpied

Date d'intervention :
Du **05/02/2026** au **05/02/2002**

Intervenant : **Monsieur Damien FLORET**

Signature :

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité
Nombre de pages total du document : 43 pages

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 DESIGNATION DU BATIMENT

Adresse : Centre Hospitalier Unniversitaire
 58 rue MONTALEMBERT
 63003 CLERMONT-FERRAND

Étage :
 Bâtiment :
 Nature du bâtiment : Bâtiment

Numéro de Lot :
 Référence Cadastre : Non communiqué
 Date du Permis de Construire :
 Date de construction :

1.2 DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied
 Adresse : 58 rue Montalembert
 63000 CLERMONT-FERRAND

DÉSIGNATION DU PROPRIETAIRE

Nom : Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied
 Adresse : 58 rue Montalembert
 63000 CLERMONT-FERRAND

1.3 EXÉCUTION DE LA MISSION

Repérage réalisé par : FLORET Damien
 N° certification : C2020-SE06-001
 Date d'obtention : 15/09/2022
 Organisme : WE.CERT
 Adresse :

Date de la commande : 23/01/2026
 Accompagnateur : Aucun

Laboratoire d'Analyses : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud
 Adresse laboratoire : 75C Avenue de Pascalet 30310 Vergèze
 Numéro d'accréditation : 1-5922
 Organisme d'assurance professionnelle : Allianz Global Corporate & Specialty SE
 Adresse assurance : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex
 N° de contrat d'assurance : FRL003861
 Date de validité : 31/12/2026

1.4 REFERENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Référence :
 Nature des travaux envisagés : Repérage amiante avant travaux sur les toitures terrasse du SAMU.

1.5 CONCLUSION(S) DU RAPPORT

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

SOMMAIRE :

INFORMATIONS GÉNÉRALES	2
DESIGNATION DU BATIMENT	2
DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
DÉSIGNATION DU PROPRIÉTAIRE	2
EXÉCUTION DE LA MISSION	2
REFERENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE	2
CONCLUSION(S) DU RAPPORT	2
RESULTATS DU REPERAGE.....	4
MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AFFECTES PAR LES TRAVAUX	4
MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	4
INVESTIGATIONS NON REALISEES	5
MOYENS D'ACCES A METTRE A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE	5
INVESTIGATION(S) APPROFONDIE(S) DEVANT ETRE REALISEE(S) PAR LE DONNEUR D'ORDRE	5
COMMENTAIRES RELATIFS A LA PRESTATION	5
OBJECTIF	5
REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES	5
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	5
PROGRAMME ET PERIMETRE DE LA MISSION	6
PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE	6
PROGRAMME ET PERIMETRE DE REPERAGE DEFINIS PAR L'OPERATEUR DE REPERAGE	6
RAPPORT(S) ANTERIEUR(S)	6
OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE BATI	6
PRECONISATIONS	7
ANNEXE CROQUIS.....	8
ANNEXE FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	10
ANNEXE PROCES VERBAUX D'ANALYSES	29
ANNEXE TABLEAU ESTIMATIF DES QUANTITES.....	39
ANNEXE CERTIFICATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE	40
ANNEXE ATTESTATION D'ASSURANCE	41
CONSEILS SUR LES MODALITES D'ELIMINATION DES DECHETS	42

2. RESULTATS DU REPERAGE

Dans le cadre de cette mission, l'intervenant Apave a examiné uniquement les composants et les locaux ou les volumes auxquels il a pu accéder dans des conditions normales de sécurité.

2.1 Matériaux ou produits contenant de l'amiante affectés par les travaux

Absence

2.2 Matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

Etage	Local	Composant	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure	Réf sondage	Réf ZPSO
Extérieur	Toiture n°1	Toiture	Revêtement d'étanchéité	Résultat d'analyse (P010)	S010	Z010
		Toiture	Revêtement d'étanchéité	Résultat d'analyse (P013)	S013	Z013
		Toiture - Acrotère	Revêtement d'étanchéité	Résultat d'analyse (P012)	S012	Z012
		Toiture - Acrotère	Revêtement d'étanchéité	Résultat d'analyse (P015)	S015	Z015
		Toiture	Isolant fibreux	Résultat d'analyse (P011)	S011	Z011
		Toiture	Isolant fibreux	Résultat d'analyse (P014)	S014	Z014
Extérieur	Toiture n°2	Toiture	Revêtement d'étanchéité	Résultat d'analyse (P001)	S001	Z001
		Toiture - Acrotère	Revêtement d'étanchéité	Résultat d'analyse (P003)	S003	Z003
		Toiture	Isolant fibreux	Résultat d'analyse (P002)	S002	Z002
Extérieur	Toiture 3	Toiture	Revêtement d'étanchéité	Résultat d'analyse (P006)	S006	Z006
		Toiture - Acrotère	Revêtement d'étanchéité	Résultat d'analyse (P009)	S009	Z009
		Toiture	Isolant fibreux	Résultat d'analyse (P007)	S007	Z007
		Toiture	Pare-vapeur	Résultat d'analyse (P008)	S008	Z008
Extérieur	Toiture 4	Toiture	Revêtement d'étanchéité	Résultat d'analyse (P004)	S004	Z004
		Toiture	Isolant fibreux	Résultat d'analyse (P005)	S005	Z005
Extérieur	Toiture 5	Toiture - Acrotère	Revêtement d'étanchéité	Résultat d'analyse (P016)	S016	Z016
		Toiture	Revêtement d'étanchéité	Résultat d'analyse (P017)	S017	Z017
		Toiture	Isolant fibreux	Résultat d'analyse (P018)	S018	Z018
		Toiture	Pare-vapeur	Résultat d'analyse (P019)	S019	Z019

3. INVESTIGATIONS NON REALISEES

3.1 Moyens d'accès à mettre à disposition par le donneur d'ordre

Néant

3.2 Investigation(s) approfondie(s) devant être réalisée(s) par le donneur d'ordre

Néant

4. COMMENTAIRES RELATIFS A LA PRESTATION

4.1 Objectif

Le repérage de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti est défini à l'article R. 4412-97 du Code du Travail. Il consiste à rechercher, identifier, localiser et quantifier les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux tels qu'ils ont été définis par le donneur d'ordre.

4.2 Références réglementaires et normatives

Loi no 2016-1088 du 8 août 2016,
 Décret no 2012-639 du 4 mai 2012 modifié par le décret 2017-899 du 9 mai 2017 et par le décret 2019-251 du 27 mars 2019,
 Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis,
 Arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2019 modifié par l'arrêté du 23 Janvier 2020,
 Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification,
 Articles L.4412-2, L.4531-1, L.4121-3 et R.4412-97 du Code du travail,
 Norme NF X 46 020 du 05 août 2017.

4.3 Conditions de réalisation du repérage

Date(s) et nature des visites sur site

Date(s) de la ou des visites	Objet
05/02/2026	RAAT

Documents remis :

Titre
Programme de travaux

Ecarts par rapport à la norme NF X 46-020 : Néant

Conditions du repérage : Le repérage est réalisé conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, qui prescrit la fréquence minimale des sondages et prélèvements au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Lorsque le repérage ne peut être dissocié de l'engagement de l'opération elle-même pour des raisons techniques communiquées par l'opérateur de repérage (dépose de doublages, de pléniums etc), le donneur d'ordre fait procéder au repérage au fur et à mesure de l'avancement des travaux projetés.

Moyens mis à disposition de l'opérateur : Néant

Commentaire : Néant

5. PROGRAMME ET PERIMETRE DE LA MISSION

5.1 Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Référence du programme de travaux :

Nature des travaux envisagés : Repérage amiante avant travaux sur les toitures terrasse du SAMU.

Si des produits ou matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'auraient pas fait l'objet d'investigations car non identifiés comme concernés par le programme de travaux tel que communiqué par le donneur d'ordre, ce dernier devra effectuer des investigations complémentaires.

5.2 Programme et périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage

Périmètre de repérage : Ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concernés par la mission de repérage, telle que découlant du programme des travaux fixé par le donneur d'ordre.

Etage	Local / partie d'immeuble concerné par les travaux	Visitée	Justification
Extérieur	Toiture n°1	OUI	
Extérieur	Toiture n°2	OUI	
Extérieur	Toiture 3	OUI	
Extérieur	Toiture 4	OUI	
Extérieur	Toiture 5	OUI	

Programme de repérage : Liste des composants de construction et parties de composants de construction à inspecter à l'occasion de la mission de repérage. Le programme de repérage est établi sur la base du programme des travaux fixé par le donneur d'ordre, en prenant notamment en considération les données de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder	Matériau ou Produit	Commentaire
1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités			
Étanchéité de toiture terrasse	Parties planes : revêtements bitumineux (bandes, lés...), écrans de semi indépendance, pare-vapeur	P	
	Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés...)	P	
	Parties planes ou relevés : complexes asphaltés	M	
	Colles, produits d'accrochage	M	

6. RAPPORT(S) ANTERIEUR(S)

Rapports précédents :

Absence de rapports antérieurs ou non communiqués

7. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE BATI

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux.

Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

8. PRECONISATIONS

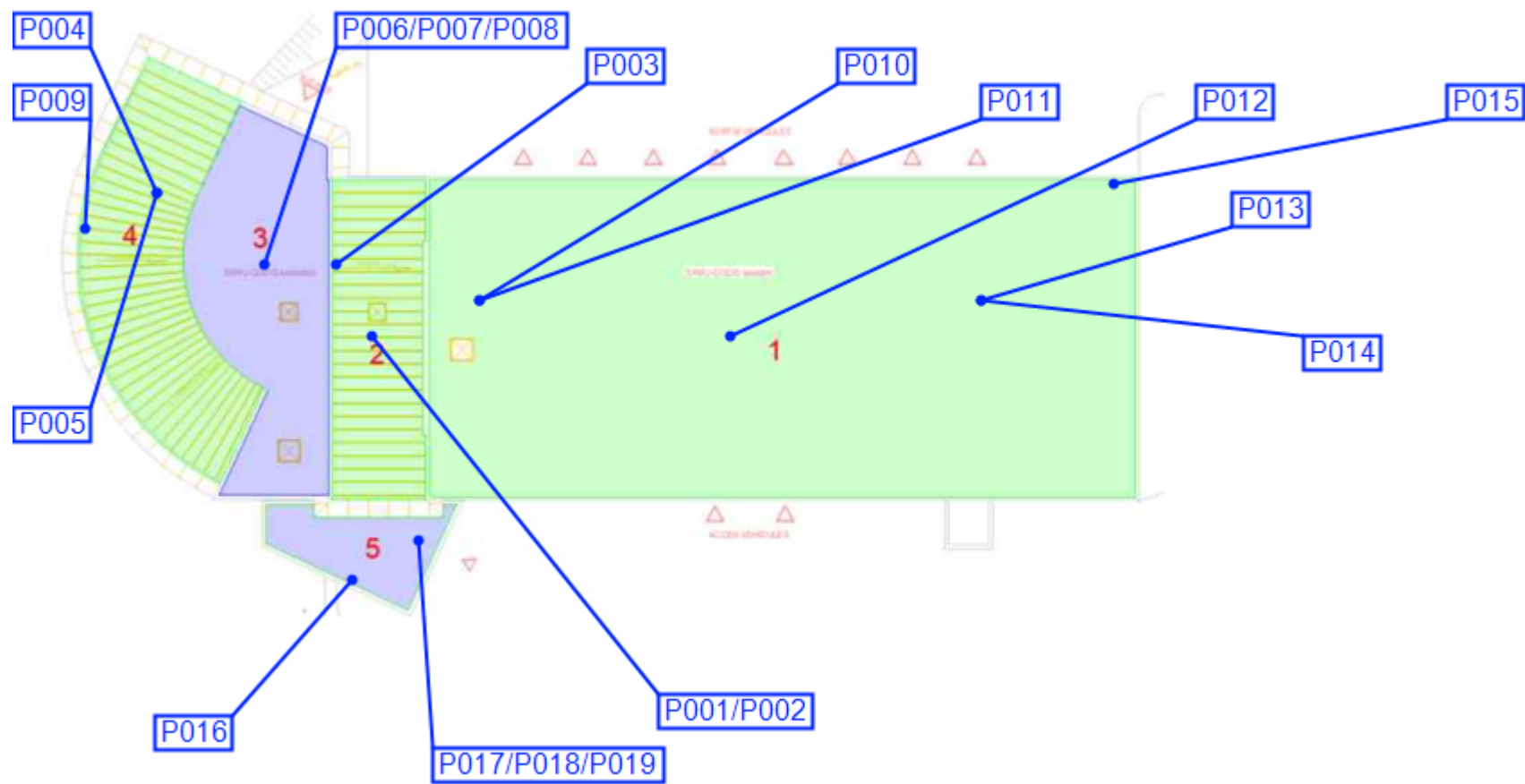
L'adéquation entre le périmètre de repérage associé à cette prestation et le champ d'intervention effectif des destinataires du présent document pouvant présenter des évolutions en fonction des besoins du donneur d'ordre, toute découverte de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante non identifiés notamment pour des raisons de modification du programme de travaux ou d'hétérogénéités non précisées par le donneur d'ordre, doit faire l'objet d'une suspension immédiate des travaux et d'investigations complémentaires appropriées dans les meilleurs délais.

Nous vous rappelons que des dispositions spécifiques de protection des travailleurs intervenant sur les matériaux et produits contenant de l'amiante sont stipulées dans le cadre du code du travail.

Nous vous conseillons de faire appel à un maître d'œuvre spécialisé pour concevoir le projet de suppression de l'amiante et à une entreprise spécialisée pour réaliser les investigations approfondies avec sondages destructifs et les travaux de démolition conformément aux recommandations de la CNAMTS, des CARSAT – CRAM – CGSS, des guides de l'INRS et de l'OPPBTP, et des directives de l'inspection du travail.

ANNEXE CROQUIS

		Planche de repérage	
Client :	Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	Titre :	Toitures SAMU
N° rapport :	T260053024		
N° planche :	1/1	Version : 0	
Type :	Croquis	Lieu d'intervention :	Centre Hospitalier Unniversitaire 58 rue MONTALEMBERT 63003 CLERMONT-FERRAND
Date :	27/02/2026	Bâtiment :	
Intervenant :	FLORET Damien	Etage :	Extérieur
Origine du plan :		Commentaire :	



ANNEXE FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION
PRELEVEMENT : P001
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement d'étanchéité	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante
Absence d'amiante
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :
Objet

Revêtement d'étanchéité

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau fibreux de type isolant (jaune) ; matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)
001-COUCHE	Matériau fibreux de type isolant (jaune)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P002

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Isolant fibreux	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Isolant fibreux

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau (noir) ; matériau fibreux de type isolant (jaune)
001-COUCHE	Matériau fibreux de type isolant (jaune)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P003

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement d'étanchéité	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Revêtement d'étanchéité

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P004

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture 4
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement d'étanchéité	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Revêtement d'étanchéité

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau fibreux de type isolant (jaune) ; matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)
001-COUCHE	Matériau fibreux de type isolant (jaune)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P005

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture 4
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Isolant fibreux	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Isolant fibreux

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau fibreux de type isolant (jaune)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P006

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement d'étanchéité	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Revêtement d'étanchéité

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau souple bitumineux (noir)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P007

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Isolant fibreux	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Isolant fibreux

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type mousse (beige)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P008

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Pare-vapeur	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Pare-vapeur

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau semi-dur (beige) ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige) + (marron)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P009

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement d'étanchéité	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Revêtement d'étanchéité

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) (fibres)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P010
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement d'étanchéité	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante
Absence d'amiante
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :
Objet

Revêtement d'étanchéité

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau semi-dur (granulaire) (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau fibreux de type isolant (jaune)
001-COUCHE	Matériau fibreux de type isolant (jaune)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P011

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Isolant fibreux	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Isolant fibreux

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau fibreux de type isolant (jaune)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P012

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement d'étanchéité	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Revêtement d'étanchéité

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir) (fibreux) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P013

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement d'étanchéité	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Revêtement d'étanchéité

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

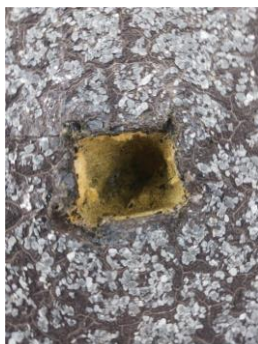
Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau fibreux de type isolant (jaune)
001-COUCHE	Matériau fibreux de type isolant (jaune)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P014

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Isolant fibreux	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Isolant fibreux

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau fibreux de type isolant (jaune) ; matériau semi-dur (noir) en traces
001-COUCHE	Matériau fibreux de type isolant (jaune)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P015

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement d'étanchéité	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Revêtement d'étanchéité

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir) (fibreuse)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P016

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture 5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement d'étanchéité	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Revêtement d'étanchéité

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau semi-dur (granulaire) (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau de type aluminium

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P017

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture 5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement d'étanchéité	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Revêtement d'étanchéité

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P018

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture 5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Isolant fibreux	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Isolant fibreux

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau souple (fibreux) (beige) ; matériau de type mousse (beige)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P019

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied	T260053024	Extérieur - Toiture 5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Pare-vapeur	05/02/2026	FLORET Damien

Localisation

Toiture - Toiture

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Pare-vapeur

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau semi-dur (granulaire) (vert) ; matériau souple bitumineux (noir)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-26-SG-007491-01	Fibres d'amiante non détectées

ANNEXE PROCES VERBAUX D'ANALYSES

PV_00720260201751639



Analyses pour le Bâtiment

APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTI
Monsieur Damien FLORET
1 rue Germaine Tillion
63360 GERZAT

Notre référence : AR-26-SG-007491-01

Numéro de dossier : 26Y004112

Référence de dossier :

**C26045561 A - Centre Hospitalier Unniversitaire 58 rue MONTALEMBERT 63003
CLERMONT-FERRAND - Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied**

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 26Y004112-001 - Référence *P001-Extérieur - Toiture n°2 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26Y004112-002 - Référence *P002-Extérieur - Toiture n°2 - Toiture - Toiture - Isolant fibreux*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26Y004112-003 - Référence *P003-Extérieur - Toiture n°2 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26Y004112-004 - Référence *P004-Extérieur - Toiture 4 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26Y004112-005 - Référence *P005-Extérieur - Toiture 4 - Toiture - Toiture - Isolant fibreux*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26Y004112-006 - Référence *P006-Extérieur - Toiture 3 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26Y004112-007 - Référence *P007-Extérieur - Toiture 3 - Toiture - Toiture - Isolant fibreux*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

2, rue Chanoine Ploton
F-42016 Saint-Etienne

Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B



Analyses pour le Bâtiment

- N° 26Y004112-008 - Référence *P008-Extérieur - Toiture 3 - Toiture - Toiture - Pare-vapeur*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska
- N° 26Y004112-009 - Référence *P009-Extérieur - Toiture 3 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska
- N° 26Y004112-010 - Référence *P010-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska
- N° 26Y004112-011 - Référence *P011-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Toiture - Isolant fibreux*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska
- N° 26Y004112-012 - Référence *P012-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska
- N° 26Y004112-013 - Référence *P013-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska
- N° 26Y004112-014 - Référence *P014-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Toiture - Isolant fibreux*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska
- N° 26Y004112-015 - Référence *P015-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska
- N° 26Y004112-016 - Référence *P016-Extérieur - Toiture 5 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska
- N° 26Y004112-017 - Référence *P017-Extérieur - Toiture 5 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska
- N° 26Y004112-018 - Référence *P018-Extérieur - Toiture 5 - Toiture - Toiture - Isolant fibreux*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska
- N° 26Y004112-019 - Référence *P019-Extérieur - Toiture 5 - Toiture - Toiture - Pare-vapeur*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

2, rue Chanoine Ploton
F-42016 Saint-Etienne

Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

**Analyses pour le Bâtiment**

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

2, rue Chanoine Ploton
F-42016 Saint-Etienne

Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

**EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT SUD EST SAS
REFERENT SOUS TRAITANT**
EUROFINS ABSE
2 rue Chanoine Ploton
42000 SAINT ETIENNE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-009739-01 Date d'émission de rapport : 19/02/2026 13:46 Page 1/6
Référence laboratoire N° : 26RI009420 Référence de suivi du dossier N° : 26Y004112
Reçu au laboratoire le : 12/02/2026 Date de réception : 11/02/2026
Date d'analyse : 18/02/2026
Référence dossier Client: 26Y004112 - C26045561 A - Centre Hospitalier Unniversitaire 58 rue MONTALEMBERT 63003
CLERMONT-FERRAND - Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	26Y004112-001 - P001-Extérieur - Toiture n°2 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité	Matériau fibreux de type isolant (jaune) ; matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	MET / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP / OTG9	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
002	26Y004112-002 - P002-Extérieur - Toiture n°2 - Toiture - Toiture - Isolant fibreux	Matériau (noir) ; matériau fibreux de type isolant (jaune)	MET / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP / OTG9	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
003	26Y004112-003 - P003-Extérieur - Toiture n°2 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	MET / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-009739-01
Référence laboratoire N° : 26RI009420
Reçu au laboratoire le : 12/02/2026
Date d'analyse : 18/02/2026
Référence dossier Client: 26Y004112 - C26045561 A - Centre Hospitalier Unniversitaire 58 rue MONTALEMBERT 63003 CLERMONT-FERRAND - Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied

Date d'émission de rapport : 19/02/2026 13:46
Référence de suivi du dossier N° : 26Y004112
Date de réception : 11/02/2026

Page 2/6

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004	26Y004112-004 - P004-Extérieur - Toiture 4 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité	Matériau fibreux de type isolant (jaune) ; matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)(i)	MET / G7YT	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP / OTG9	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
005	26Y004112-005 - P005-Extérieur - Toiture 4 - Toiture - Toiture - Isolant fibreux	Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP / OTG9	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
006	26Y004112-006 - P006-Extérieur - Toiture 3 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité	Matériau souple bitumineux (noir)	MET / AV8U	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	26Y004112-007 - P007-Extérieur - Toiture 3 - Toiture - Toiture - Isolant fibreux	Matériau de type mousse (beige)	MET / C8GK	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	26Y004112-008 - P008-Extérieur - Toiture 3 - Toiture - Toiture - Pare-vapeur	Matériau semi-dur (beige) ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige) + (marron)	MET / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-009739-01 Date d'émission de rapport : 19/02/2026 13:46 Page 3/6
Référence laboratoire N° : 26RI009420 Référence de suivi du dossier N° : 26Y004112
Reçu au laboratoire le : 12/02/2026 Date de réception : 11/02/2026
Date d'analyse : 18/02/2026
Référence dossier Client: 26Y004112 - C26045561 A - Centre Hospitalier Unniversitaire 58 rue MONTALEMBERT 63003
CLERMONT-FERRAND - Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
009	26Y004112-009 - P009-Extérieur - Toiture 3 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) (fibreuse)	MET / WL2V	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	26Y004112-010 - P010-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité	Matériau semi-dur (granulaire) (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau fibreux de type isolant (jaune)	MET / WL2V	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP / OTG9	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
011	26Y004112-011 - P011-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Toiture - Isolant fibreux	Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP / OTG9	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
012	26Y004112-012 - P012-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir) (fibreuse) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	MET / AV8U	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013	26Y004112-013 - P013-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité					

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-009739-01 Date d'émission de rapport : 19/02/2026 13:46 Page 4/6
Référence laboratoire N° : 26RI009420 Référence de suivi du dossier N° : 26Y004112
Reçu au laboratoire le : 12/02/2026 Date de réception : 11/02/2026
Date d'analyse : 18/02/2026
Référence dossier Client: 26Y004112 - C26045561 A - Centre Hospitalier Unniversitaire 58 rue MONTALEMBERT 63003
CLERMONT-FERRAND - Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau fibreux de type isolant (jaune)	MET / WL2V	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP / OTG9	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
014	26Y004112-014 - P014-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Isolant fibreux	Matériau fibreux de type isolant (jaune) ; matériau semi-dur (noir) en traces	MET / WL2V	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP / OTG9	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
015	26Y004112-015 - P015-Extérieur - Toiture n°1 - Toiture - Revêtement d'étanchéité	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir) (fibreux)	MET / AV8U	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016	26Y004112-016 - P016-Extérieur - Toiture 5 - Toiture - Revêtement d'étanchéité	Matériau semi-dur (granulaire) (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau de type aluminium	MET / WL2V	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-009739-01
Référence laboratoire N° : 26RI009420
Reçu au laboratoire le : 12/02/2026
Date d'analyse : 18/02/2026
Référence dossier Client: 26Y004112 - C26045561 A - Centre Hospitalier Unniversitaire 58 rue MONTALEMBERT 63003 CLERMONT-FERRAND - Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied

Date d'émission de rapport : 19/02/2026 13:46
Référence de suivi du dossier N° : 26Y004112
Date de réception : 11/02/2026

Page 5/6

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
017	26Y004112-017 - P017-Extérieur - Toiture 5 - Toiture - Toiture - Revêtement d'étanchéité	Matériau semi-dur (bitumineux) (noir)	MET / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018	26Y004112-018 - P018-Extérieur - Toiture 5 - Toiture - Toiture - Isolant fibreux	Matériau souple (fibreux) (beige) ; matériau de type mousse (beige)	MET / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
019	26Y004112-019 - P019-Extérieur - Toiture 5 - Toiture - Toiture - Pare-vapeur	Matériau semi-dur (granulaire) (vert) ; matériau souple bitumineux (noir)	MET / AV8U	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Observation(s) couche(s)

(i) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP: Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2021 - annexe 2

MET: Détermination des Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-009739-01	Date d'émission de rapport : 19/02/2026 13:46	Page 6/6
Référence laboratoire N° : 26RI009420	Référence de suivi du dossier N° : 26Y004112	
Reçu au laboratoire le : 12/02/2026	Date de réception : 11/02/2026	
Date d'analyse : 18/02/2026		

Référence dossier Client: 26Y004112 - C26045561 A - Centre Hospitalier Unniversitaire 58 rue MONTALEMBERT 63003 CLERMONT-FERRAND - Centre Hospitalier Univesitaire Gabriel Montpied

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire.

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0.2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>.

NB 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.

NB 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Validé et approuvé par :



Krzysztof Zemlo
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

ANNEXE TABLEAU ESTIMATIF DES QUANTITES

SANS OBJET

ANNEXE CERTIFICATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE



WE-CERT CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER «Version 01»

Décerné à : **FLORET Damien**

Sous le numéro : **C2020-SE06-001**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	Du 15/09/2022 Au 16/07/2027
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	Du 15/09/2022 Au 16/07/2027
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	Du 15/09/2022 Au 16/07/2027
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	Du 15/09/2022 Au 16/07/2027
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	Du 15/09/2022 Au 16/07/2027
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (MENTION)	Du 15/09/2022 Au 16/07/2027
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	X
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Délivré à Thionville, le 15/09/2022

Par WE-CERT

Mme. Julie HOFFMANN - Responsable de certification



WE-CERT "Qualit'compétences" - 16 rue de Villars, 57 100 THIONVILLE
Tél : 03 72 52 02 45 - mail : admin@qualit-compétences.com
SAS au capital de 7500 Euros - RCS de Thionville - Code APE / NAF, 7120B N°SIRET 88851995600021

ANNEXE ATTESTATION D'ASSURANCE



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société :

SAS APAVE
Immeuble CANOPY 6 rue du général Audran
92400 COURBEVOIE
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

APAVE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION France
Immeuble Canopy 6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL003861** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Dont :			
Dommages immatériels non consécutifs	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Dont :			
Dommages immatériels non consécutifs sur base « Loss of use »	2 500 000	EUR	Par année d'assurance
Tous dommages causés par l'amiante et le plomb (hors Faute Inexcusable)	5 000 000	EUR	Par année d'assurance

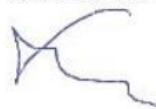
Il est précisé que le souscripteur est à jour du paiement de ses primes / ne fait pas l'objet d'une procédure de mise à demeure pour non-paiement de prime / ne fait l'objet d'aucune suspension de garantie, ni d'aucune procédure de mise en demeure pour non-paiement de prime au titre de ce contrat. Les activités assurées sont décrites dans l'Annexe suivante.
Période d'assurance du 01/01/2026 au 31/12/2026

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 17/11/2025

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :



Signature autorisée/ Authorised signatory :



CONSEILS SUR LES MODALITES D'ELIMINATION DES DECHETS

Les responsabilités du producteur de déchets

Le Code de l'Environnement dispose dans son article L. 541-2 : « Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion, conformément aux dispositions du présent chapitre. Tout producteur ou détenteur de déchets est responsable de la gestion de ces déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers. Tout producteur ou détenteur de déchets s'assure que la personne à qui il les remet est autorisée à les prendre en charge. »

A ce titre, pour des travaux de désamiantage, le maître d'ouvrage (en général le propriétaire) est responsable de la bonne élimination des déchets issus du chantier. Les déchets de chantier tels que les équipements de protection des intervenants sont de la responsabilité de l'entreprise effectuant les travaux.

Les familles de déchets

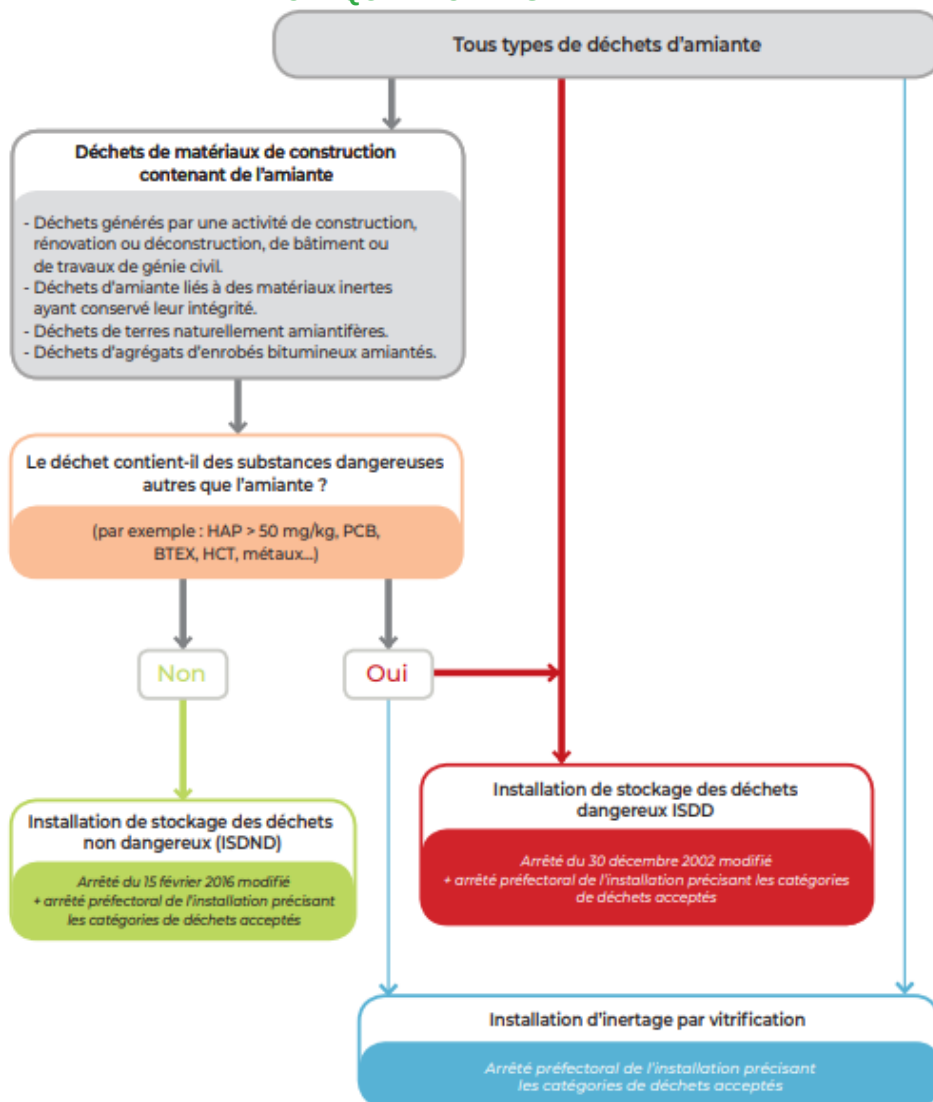


Les différentes sortes de déchets d'amiante

Les déchets d'amiante se divisent en deux grandes catégories quant à la gestion de leur élimination. **Le traitement va dépendre de la nature des déchets amiantés.** :

Installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) ou installation d'inertage par vitrification	Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)
Tous types de déchets amiantés, y compris les déchets connexes de chantiers contaminés (EPI, films de protection)	Déchets de matériaux de construction contenant de l'amiante générés par une activité de construction, rénovation ou déconstruction d'un bâtiment ou par une activité de construction, rénovation ou déconstruction de travaux de génie civil, y compris les terres naturellement amiantifères et les agrégats d'enrobés bitumineux amiantés

A CHAQUE DECHET SA FILIERE



Document INRS

Organisation à prévoir pour la gestion de ces déchets

L'entreprise doit appliquer les dispositions réglementaires existantes concernant les déchets qu'elle produit ou détient, car elle en est responsable. Elle doit impérativement disposer, avant même le démarrage des travaux, d'un **certificat d'acceptation préalable (CAP)** de l'installation de stockage des déchets ou de traitement par vitrification pour chaque catégorie de déchet amianté que son activité va produire. Un **bordereau de suivi des déchets contenant de l'amiante (BSDA)** accompagne chaque lot depuis son lieu de production jusqu'à son élimination finale.

À toutes les étapes de la gestion de ces déchets, la manutention des déchets doit être organisée de façon à éviter la libération de fibres. L'utilisation de moyens adaptés d'aide à la manutention ou au levage est à rechercher. Le nettoyage des surfaces, outils, engins, véhicules sera effectué par humidification et aspiration avec du matériel adapté (soufflettes à proscrire). Les salariés doivent être informés des risques qu'ils encourent et formés aux moyens de prévention (modes opératoires, EPI, règles d'hygiène).

Élimination des déchets

Les déchets doivent être confiés à des centres de traitement autorisés, après demande d'un certificat d'acceptation préalable.

Les adresses des installations de stockage des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès des préfetures, des Conseils généraux, des mairies, des DREAL et de l'ADEME ainsi qu'en consultant les sites suivants :

<https://www.sinoe.org/>

<http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/>